



Communiqué le 15 juillet 2020

PROTÉGEZ LES RIVIÈRES SAUVAGES POUR SEULEMENT 2 CENTIMES D'EUROS¹

2 centimes d'euros par français actif ! Voilà la somme qu'il faudrait pour financer les actions du programme de sauvegarde des rivières sauvages labellisées. Depuis le 2 juillet 2020, le Fonds pour la conservation des rivières sauvages a lancé la collecte territoriale auprès des entreprises et des particuliers. Jusqu'au 31 décembre 2020 les donateurs pourront protéger la rivière labellisée de leur choix. <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/mecenat-territorial/>.

Depuis janvier 2019, le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages a lancé le mécénat territorial. Faire appel aux acteurs et public du territoire pour soutenir les actions de préservation dédiées aux rivières labellisées. Le financement privé représente 50 % du budget des Rivières Sauvages. La part du mécénat territorial est de 15 %.

La campagne 2020 : 2 centimes d'euros par français actif

Une dizaine de rivières requiert une attention toute particulière en 2020. Le 11^e programme des agences de l'eau a pour conséquence de réduire drastiquement certains financements publics. L'Etat ne finançant pas les rivières en trop bon état. Par ailleurs, les études spécifiques et innovantes ne sont souvent pas ou peu financées par les pouvoirs publics. Le soutien du grand public et des entreprises est donc essentiel. **2 centimes d'euros par français c'est la somme suffisante pour assurer pleinement la prise en charge des actions 2020 pour une dizaine de rivières !**

Un site dédié : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/mecenat-territorial/>.

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages dispose d'un site dédié sur lequel, les internautes peuvent contribuer directement et soutenir la rivière de leur choix.

Comme le souligne Martin Arnould, Président du Fonds pour la Conservation des Rivières sauvages : « [...]Rivières Sauvages

n'est pas un programme « hors-hommes », un programme de pure conservation qui oublierait l'Humain. Au contraire, c'est notre commune humanité, solidement reliée à la biodiversité, qui fonde Rivières Sauvages. Et c'est la raison pour laquelle nous avons besoin de toutes les bonnes volontés ! »

¹ 2 centimes d'euros collectés par la population active et non au chômage c'est-à-dire 26.9 millions de français – Chiffres INSEE 2018

Comment flécher vers un territoire en particulier ?

Pour cela, les internautes peuvent sélectionner leur site Rivières Sauvages dans le menu déroulant après avoir renseigné le montant de leur don et leurs coordonnées. 70 % de ce don iront directement au programme d'actions liées à cette rivière. La part restante sera attribuée au fonctionnement global du réseau des Rivières Sauvages labellisées.

MON DON

Je donne une fois

50 € 100 € 150 € 300 €

Montant libre €

Je donne tous les mois

5 € 10 € 15 € 20 €

Montant libre €

RÉDUCTION FISCALE

Le don à Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Votre don ne vous coûtera que 0 € après réduction fiscale.

MES COORDONNÉES

J'ai déjà un compte HelloAsso [Je me connecte](#)

Particulier Organisme

Nom * Prénom *

Email *

Date de naissance *

Adresse *

Ville * Code postal *

Pays *

MON RÉCAPITULATIF

Sélection	Don
Don	0 €
Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso.	
Plaque ? - Modifier	€
Total	€

HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire, qui fournit gratuitement ses technologies de paiement à l'association Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages. Une contribution au fonctionnement de HelloAsso, modifiable et facultative, vous est proposée avant la validation de votre paiement.

J'ai compris et je confirme vouloir apporter un soutien financier à HelloAsso en finalisant mon paiement.*

J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation du service et j'ai lu la charte de confidentialité.*

Les mots de Jérôme Simon, fondateur WattValue, fidèle partenaire depuis 2013



« Nous sommes particulièrement fiers d'avoir contribué au développement du label Rivières Sauvages en France, depuis 2013. Pour nous, c'était d'abord une question de convictions. Un engagement qui prenait aussi tout son sens pour valoriser l'exemplarité de production hydroélectrique parfaitement intégrée à son environnement et compatible avec les exigences de la labellisation. Rivières Sauvages a permis de rétablir un dialogue localement, entre des parties prenantes qui ne se comprenaient plus, afin de construire un consensus dans l'intérêt de tous. Une belle réussite de méthode au service de la protection de la biodiversité. Alors, faisons confiance à notre intelligence collective, relevons ensemble le défi écologique et faisons de nos ruisseaux d'aujourd'hui les grandes rivières sauvages de demain. »

Le label « Site Rivières Sauvages » est le fruit d'un long effort collectif qui réunit des acteurs de tous horizons : gestionnaires des bassins versants, institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations de protection et gestionnaires des milieux naturels, riverains etc...

Désormais portées par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages et le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, 28 rivières sont aujourd'hui labellisées : La Valserine, la Dorche, la Vézeronce, l'Arvière et la Pernaz dans l'Ain, la Beaume et la Drobie en Ardèche, l'Estéron, le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen, le Vallon de Cante dans les Alpes Maritimes, le Chéran, le Nant d'Aillon, le Nant Bénin en Savoie et Haute Savoie, Le Guiers Mort et le Rif Garcin dans l'Isère, le Galeizon dans le Gard, le Taravo en Corse du Sud, le Travu et le Fangu en Haute Corse, l'Artoise dans l'Aisne, La Grande Leyre dans les Landes, le Léguer et le Guic en Bretagne, le Pic et la Gioune dans la Creuse et la Haute Dronne en Dordogne.

CONTACTS

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/>

Denis CAUDRON: Développement du Réseau et des partenariats: 0685314006 - denis.caudron@rivieres-sauvages.fr

Marie Pierre MEDOUGA : Communication, Mécénat et Relations médias 06 22 78 71 38 – Communication@rivieres-sauvages.fr – www.mp-c.eu – @mapyntonga